



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 21 janvier 2005**

**Avenue de Paris tronçon Strasbourg/Souché - Pont SNCF -  
Effacement de réseaux EDF - Marché n°129/2003 - Avenant n°2  
d'augmentation de la masse des travaux**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :  
le 10 janvier 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 26 janvier 2005

[\[Annexe\]](#)

Président :  
**M. Alain BAUDIN**

**Présents :**

***Adjoint*s :**

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

***Conseillers :***

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Alain GARCIA, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN

**Secrétaire de séance :**

Monsieur Rodolphe CHALLET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Mme Annie COUTUREAU.  
Mme Nathalie BEGUIER donne pouvoir à M. Rodolphe CHALLET.  
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.  
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à M. Alain GARCIA.  
M. Stéphane TRONEL donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

**Excusés :**

***Conseillers :***

Mme Catherine DEGUERCY, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET

**CONSEIL MUNICIPAL DU 21 janvier 2005**

DELIBERATION D20050048

**Effacement de réseaux EDF - Marché n°129/2003 - Avenant n°2  
d'augmentation de la masse des travaux**

Mademoiselle Fabienne RAVENEAU, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après avis de la Commission d'Appel d'Offres,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Dans le cadre de l'aménagement de l'avenue de Paris, un marché de travaux pour effacement de réseaux EDF, sur le tronçon Strasbourg / Souché – Pont SNCF, a été confié à la SNEE.

Ce marché n°129/2003 a donné lieu à un avenant n°1 suite à la dissolution de la SNEE et au transfert de son patrimoine vers la société INEO Centre Ouest.

En cours de réalisation, il apparaît que des prestations, non programmées au marché, sont nécessaires pour faire face à des impératifs techniques liés à la coordination du chantier.

Le coût des travaux supplémentaires est de 1 769,00 € H.T., soit 2 115,72 € TTC, ce qui représente une augmentation de 7,6 % du montant du marché initial.

Il est proposé un avenant n°2 au marché, comme suit :

Montant initial du marché	27 756,17 € T.T.C.
Montant avenant n°2	2 115,72 € T.T.C.
Montant du marché après avenant n°2	29 871,89 € T.T.C.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n°2 ci-annexé,
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjointe déléguée à signer l'avenant.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
L'Adjointe au Maire

**Fabienne RAVENEAU**